

# TARIFICATION DES HONORAIRES

Au 1<sup>er</sup> avril 2022

Les honoraires affichés sont ceux pratiqués\* sauf convention contraire entre les parties. (Code du Commerce – Article L 410-2)

\* dans le cas de délégation, les honoraires pratiqués seront ceux du délégataire. TVA à 20% susceptible d'être modifiée par la réglementation fiscale.

<b><u>HONORAIRES TTC DE TRANSACTIONS</u></b>			
	Prix net vendeur	% Maximum applicable	Honoraires Minimum TTC
<b><u>LOCAUX D'HABITATION ET TERRAINS à BÂTIR</u></b>	Jusqu'à 70 000 €	10% du net vendeur	6 000€
	De 70 001 € à 140 000 €	7 % du net vendeur	7 000 €
	De 140.001 € à 230 000 €	6 % du net vendeur	8 000 €
	230 001 € et +	5% du net vendeur	11 000 €
<b><u>IMMEUBLES commerciaux et/ou Professionnels</u></b>	10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 5.000 €		
<b><u>Pour les terrains non constructibles (verger/jardin/friches)</u></b>	10 % du prix net vendeur avec un minimum de 800 euros TTC.		
Avis de valeur (remboursé dès signature d'un mandat exclusif auprès de notre cabinet) : 50€ TTC			

## **HONORAIRES DE LOCATION** (Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 article 5)

	Bailleur	Locataire	
Visites*	2 € ttc/m <sup>2</sup> loué*		<b><i>Limités à un mois de loyer hors charges.</i></b>
Constitution dossier*	2.5 € ttc/m <sup>2</sup> loué*	2.5 € ttc/m <sup>2</sup> loué*	
Rédaction du bail*	2.5 € ttc/m <sup>2</sup> loué*	2.5 € ttc/m <sup>2</sup> loué*	
Réalisation état des lieux	3 € ttc/m <sup>2</sup> loué	3 € ttc/m <sup>2</sup> loué	
<b>TOTAL</b>	<b>10 € ttc/m<sup>2</sup> loué</b>	<b>8 € ttc/m<sup>2</sup> loué</b>	

**Pour tous les biens dont la gestion est assurée par nos soins dans un rayon de 5km autour de l'agence :**

	Bailleur	Locataire
Visites	1€ TTC	1€ TTC
Constitution dossier		
Rédaction du bail		
Réalisation état des lieux	3€ ttc/m <sup>2</sup> loué	3€ ttc/m <sup>2</sup> loué

### HONORAIRES DE GESTION

Gestion quotidienne de la relation avec les locataires	7.2% Tarif TTC sur la base des encaissements	
Suive des obligations du locataire (assurance, entretien...)		
Etat des lieux de sortie et décompte du dépôt de garantie		
Déclaration aux impôts de l'adresse du locataire sortant		
Prise en charge CAF et déclaration des locataires		
Envoi des relevés de gérance par mail		
Gestion des préavis (pré-état des lieux, délais, préconisations...)		
Appels des loyers, quittancement, encaissements		
Révision des loyers, régularisation des charges		
Suivi des travaux et réparations mineures		
Règlement aux tiers (artisans, syndic,)		
Aide à la déclaration fiscale		50€
Rédaction d'un avenant au bail		200€
Recouvrement loyers impayés : Dossier huissier+ avocat + suivi (hors GLI)	240 €	
Gestion des sinistres d'assurances	240 €	
Représentation aux AG	90€	
Signification de congé locataire + mise en vente + fin contrat gestion	150€	
Recherche sur archive de + de 3ans ou recherche opération bancaire	10€ par élément recherché	
Frais de clôture de dossier de gestion avant échéance	200€ par lots + frais de gestion restant à courir	
Vente du logement au locataire	Voir honoraires transactions	
Avis de valeur à la vente	50€ par lot	
Assurance Loyers impayés	3% des encaissements	

Etablissement d'un état des lieux en dehors des horaires du cabinet A la charge du demandeur exclusivement	20€ par heure commencée	
Frais de chèques impayés	30€	
Frais de relance locataire et/ou cautionnaire pour loyers impayés (A la charge unique du locataire)	Simple	5 €
	LRAR	15€
	Mise en demeure	20€
	Huissier	120€